



Réf. Farde e-Assemblées : 2354585

N° OJ : 9

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2020

Objet : SA D-SIDE.- Subside : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/32101 du budget ordinaire de 2020;

Considérant que la SA D-SIDE demande un subside de 15.000,00 EUR pour l'organisation du "Stay safe Grand place light show" de l'Ommegang (1er juillet), du Meyboom (9 août) et du Tapis de fleur (15 août);

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 15.000,00 EUR est octroyé au profit de la SA D-SIDE.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/32101 du budget ordinaire de 2020.

Annexes :